

# SEANCE DU 13 février 2017

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze le 13 février 2017 le Conseil Municipal de la Commune de MARNES, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur BIGOT Pierre, Maire

**PRESENTS : MME RIDOUARD Valérie, DEACON Margaret, MM BIGOT Pierre, BOTTON Daniel, GAUTRY Jean-Yves, MOINE Serge, TALBOT Franck, LECOINTRE Christian, PERCEAU Alain, GIROUARD Germain, RIDOUARD Valérie, LANDRY Laurent**  
**ABSENTS REPRESENTES :**  
**ABSENTS EXCUSES :**  
**SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Margaret DEACON**

**DATE DE CONVOCATION : le 7 Février 2017**

**COMPTE RENDU AFFICHE EN MAIRIE LE : 22 février 2017**

Observations sur le Procès-Verbal de la réunion du 16 janvier 2017 : Le Conseil Municipal accepte à L'unanimité le procès-verbal sans observation.

**MONSIEUR LE PRESIDENT A OUVERT LA SEANCE ET EXPOSE CE QUI SUIT :**

## **DEL/CM 2017-03 – AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION DE GESTION D'OUVRAGES HYDRAULIQUES**

Monsieur le Maire informe les membres présents que lors de la réunion de Conseil du 22 février 2016, il avait été décidé d'établir des conventions tripartites entre le syndicat de la Dive, la Commune de Marnes et les propriétaires d'ouvrages hydrauliques, qui sont au nombre de dix sur la commune. Pour mémoire, six conventions ont déjà été signées avec Mr et Mme LUTZ, Mr et Mme BIGOT, Mr et Mme Hilaire HERBERT et Mme GOODE Patricia, Mr et Mme Michel ROUX, Mr Laurent LANDRY

Après en avoir délibéré, les membres autorisent :

- L'adjoint à signer la convention tripartite avec Mr Alain TURQUOIS Représentant l'indivision.

## **BORNARGE PARCELLE AC 50 ET 51**

Les membres du Conseil autorisent Monsieur le Maire à signer le devis de AIRGEO Géomètre à Thouars pour un montant de 401.72 HT.

## **INFORMATION SUR LES COMMUNES NOUVELLES**

Monsieur le Maire présente les dispositions réglementaires qui permettent la création d'une « commune nouvelle » par fusion de communes contiguës. Après échange de vues et à l'unanimité le Conseil Municipal conclut que dans l'état actuel, il n'y a aucune raison pour s'engager dans une telle démarche.

## **DOSSIER AREA**

A partir du 1<sup>er</sup> février, il faudra trouver une nouvelle personne pour et fermer l'église le weekend, le Conseil propose de demander aux personnes des alentours.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **CAMPAGNE CONTRE LES RAGONDINS**

300 € pour une prestation de la FGDON. Le Conseil ne retient pas cette opération pour l'instant. Une information a été donnée dans l'écho Marnois qui vient de paraître.

On fait livrer une réserve de tous venants graviers.

Prochaine réunion lundi 20 mars 2017.

La séance est levée à 21 heures 30.

Vu pour être affiché : le 22 février 2017, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121.2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire,

*Margaret E Deacon*

le Maire,

